

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 FEVRIER 2007
PRESENTATION DU BUDGET 2007

Le budget 2007 est établi sur une base de 450 adhérents payant chacun 15 € soit un montant de 6750 €. Il est en progression de 20 adhérents par rapport aux exercices 2005 et 2006 qui ont montré une stabilité des effectifs ce qui permet de relever la base à priori un peu trop conservatrice.

On ne prendra pas en compte les versements cités ci-après à cause de leur incertitude et/ou plus précisément parce qu'ils ne dépendent pas directement de notre gestion ou de notre stratégie, à savoir.

- Les cotisations de membres bienfaiteurs
- La subvention du Conseil Général
- La subvention de la Mairie des Mureaux.

Notre Amicale doit être globalement gérée avec le seul argent issu de ses adhérents ; c'est-à-dire la cotisation annuelle. En toute rigueur une partie des produits financiers issus de nos mouvements de trésorerie devraient être intégrés dans le budget, mais il est difficile de définir la ligne de partage entre ce que nous réalisons réellement et ce qui est réalisé avec les avances qui nous sont accordées par nos partenaires.

Nous devons aussi tenir compte des aides extérieures qui nous sont accordées par la Direction d'ASTRIUM Space Transportation et qui pour 2007 m'ont été confirmées par son Directeur lors de notre entrevue du 19 janvier. Je rappelle que cela concerne les trois affranchissements importants de l'année, (nos deux semestriels et le catalogue de sorties et voyages) ainsi que le financement par le CE de l'impression d'environ 50 000 pages. Je vous demande de bien vouloir noter qu'à eux seuls, ces deux paramètres représentent environ 10 € par adhérent compte tenu en particulier de l'augmentation des tarifs postaux de septembre 2006. Il faut dire que pour nous c'est un plus puisque l'an dernier à la même époque, je vous annonçai que l'année 2007 serait une année décroissante. Selon nombre d'informations en ma possession, elle y sera, mais pas pour l'Amicale..... mais pour 2008, je n'ai aucun engagement.

A ce stade, il me paraît important de rappeler :

1 – que les subventions éventuelles du Conseil Général et de la Mairie des Mureaux servent à nous procurer du bien être et par voie de conséquence à conforter l'esprit associatif.

Elles sont obtenues légalement, sur dépôt de dossier, selon les règles émises par le Département et la Mairie des Mureaux.

2 – que la disponibilité nous permettant d'être à l'abri de tout accident de gestion venant de chez nous ou de l'extérieur reste une règle de base. J'ai dit au début de mon mandat en 2004 qu'elle devait être fixée entre 2 et 2,5 années de cotisations. Nous avons atteint une valeur plus élevée mais ne pavoisons pas car je vais vous donner quelques chiffres que nous pourrions être amenés à payer en totalité ou partiellement cette année, même si mon rôle vis à vis de la Direction d'ASTRIUM Space Transportation est d'essayer de trouver des accords ou compromis qui nous coûtent bien évidemment le moins possible.

- La mise en forme de notre semestriel, faite en 2006 par les Arts graphiques de l'Etablissement nous coûterait si nous faisons réaliser ces travaux par le sous traitant d'EADS Space R2I située à Verneuil (et c'est ce qui nous a été conseillé) entre 1200 et 1900 € par revue selon sa complexité. Nous pensons trouver une solution en interne. Quelques bonnes volontés ce sont manifestées.
- L'impression, pour le semestriel n°36 a été partiellement sous traitée parce que le potentiel humain de ce service a été réduit au strict nécessaire. Comme en ce début d'année, il y avait des impressions de documents demandées par les Directions de Programme qui sont prioritaires, nous aurions dû attendre un peut être deux mois et cela avait déjà été le cas en juillet ainsi que pour l'impression du catalogue sorties et voyages. Cela va-t-il durer ? Je l'espère, mais cela me paraît tellement anormal qu'une dépense de ce genre soit réalisée pour un tiers qui plus est extérieur.

C'est pourquoi, j'ai contacté une Association d'handicapés qui réalise ce type de travaux, sur une information de Gérard ROOSS qui les utilise dans le cadre de l'Association Généalogie qu'il préside. Merci pour l'information.

Comme rien n'est simple, la capacité de production, si je puis m'exprimer ainsi de cette association ne permet pas de répondre à notre besoin car le matériel est assez vétusté et peu performant selon la Responsable. Il m'a été conseillé de m'adresser à une autre association, installée à Fourqueux, qui selon mes interlocuteurs possède un matériel de reprographie fiable. Je vous donne le résultat de cet appel d'offre. Notre catalogue sorties/voyages nous coûterait 3,15 € sur une base de 370 exemplaires. Si cela devait devenir réalité, nous serions bien évidemment à prendre des décisions drastiques de réduction des coûts.

Le contour du volet recettes et des contraintes éventuelles étant maintenant clairement décrit, je vais vous parler des prévisions de dépenses.

Elles sont de deux types :

- Utilisation de l'excédent de l'exercice 2006
- Budget de fonctionnement

Reprenons tout cela dans le détail

1. Utilisation de l'excédent de l'exercice 2006

Conformément au compte rendu financier qui vous a été exposé tout à l'heure, l'excédent de l'exercice est de 6126,88 €

Au Conseil d'Administration du 11 janvier 2007 j'ai proposé d'utiliser la totalité de cette somme à l'amélioration du coût des prestations qui vous sont proposées. Mais cette somme, déjà importante, n'est pas suffisante à mes yeux si l'on tient compte des simulations que j'ai faites compte tenu des prévisions de participations estimées. Et puis, j'ai proposé aussi de faire un plus pour les sorties d'une journée. Tout ceci m'a amené à proposer un budget de 10308 € comprenant la contribution Amicale théorique de 9123 € et une provision de 1185 €

Votre Conseil d'Administration a approuvé cette proposition globale à l'unanimité.

Sans entrer dans un détail trop fin, seront imputés à ce budget :

- la contribution financière de L'Amicale au repas annuel
- les pertes de nos lotos de mars et d'octobre
- le financement partiel de la journée de randonnée de juin
- l'amélioration des divers pots que nous réalisons au cours de l'année
- une contribution financière aux sorties. Pour faire simple paiement du car sur une moyenne de 40 participants par sortie ou une contribution de 12 € par personne
- une contribution financière forfaitaire aux voyages selon leur durée.

Je rappelle que cette contribution est versée uniformément à tous les adhérents. Il sera certainement nécessaire d'établir une règle d'attribution au niveau des invités occasionnels et/ou de fixer une période minimum d'adhésion à notre Amicale afin que lorsque l'on touche, si je puis dire, les dividendes de l'année N-1 on en soit aussi pour partie à l'origine

2. Budget de fonctionnement

Il correspond au fonctionnement de référence de l'Amicale. Il tient compte des décisions prises par le Conseil d'Administration en 2006 et reconduites en totalité en 2007. Pour l'essentiel, il s'agit du changement de compagnie d'assurance, de notre retrait de la FNAR et du G3AM, des affranchissements à tarif réduit dans les cas où les délais de transmission le permettent, le maintien des indemnités kilométriques et téléphoniques aux Administrateurs utilisant leurs moyens personnels pour l'Amicale avec un contrôle individuel le plus rigoureux possible.

Très concrètement, le détail est le suivant :

- Assurance	150 €
- Gratuité sur sorties	450 €
- Participation Amicale au banquet, galette, lotos et pots	2030 €
- Frais de gestion (hors micro - informatique)	2725 €
- Frais postaux autres que « documents lourds »	1775 €
- Abonnement au trimestriel FNAR	12 €
- Achats de matériel	100 €
- Provisions pour autres frais	<u>50 €</u>
- Soit un total de dépenses prévisionnelles de	7292 €

A cet instant, il me paraît important de réfléchir au maintien ou à l'augmentation de la cotisation annuelle pour 2008. Malgré les incertitudes actuelles en matière de reconduite de nos avantages décrits précédemment, mais aussi de la diminution très probable du budget du CE l'an prochain, nous resterons en l'état pour l'immédiat.

Notre excédent de trésorerie nous permet de prendre une décision de ce genre sereinement et sans précipitation.

- Tout ceci repose, comme les années précédentes, sur quelques règles simples : la poursuite d'une gestion rigoureuse de nos dépenses afin de mettre en évidence au plus tôt les éventuels écarts.
- Un équilibre des flux de trésorerie assuré par la rigueur de chacun à respecter le calendrier qui vous est demandé sur chaque fiche d'inscription.

Enfin dernière information permettant de conforter le budget et les dépenses que je viens de vous présenter, nous sommes à ce jour compris les adhérents qui viennent de payer aujourd'hui environ 356 adhérents à avoir réglé notre cotisation 2007.

Avant de donner la parole à notre trésorière qui va vous présenter et commenter les prévisions budgétaires de l'année 2007, une loupe sur la micro informatique.

Je vous ai expliqué dans le rapport moral de l'exercice 2006 que dès maintenant nous étions en mesure de mettre à votre disposition un nouveau type de matériel, visible dans cette salle. Il en sera mis à notre disposition environ cinq cents. Comme nos listes sont aujourd'hui à plat, c'est-à-dire que tous ceux qui le souhaitaient ont eu un PC courant 2006, la Commission s'est inquiétée de l'écoulement du stock nouveau dont je viens de parler.

Je voudrais attirer votre attention sur la discrétion à apporter à une diffusion plus large, famille, amis, associations, écoles ... autres. Que la mairie de Follainville – Dennemont écrive directement à Monsieur Rémi de BADTS pour se porter candidat à l'acquisition de six PC ce n'est sûrement pas la meilleure formule. Que l'école Jeanne d'Arc de Pacy sur Eure se porte acquéreur également de six PC !!! pourquoi pas.

Je vous rappelle que lorsque j'ai écrit le protocole d'accord micro informatique, les juristes de l'Etablissement se sont posés la question suivante "Ne sommes – nous pas en train de faire de la concurrence déloyale aux enseignes de la grande distribution ?". La question est restée posée plusieurs semaines, pour finalement accepter de signer ce document dans la mesure où ces matériels étaient diffusés aux Anciens et aux Actifs, exceptionnellement à des tiers.

Alors si comme moi, vous voulez ou souhaitez que ce protocole continue de fonctionner... la plus grande discrétion est de rigueur. Sachez enfin que nous sommes le seul établissement à avoir un tel protocole. En Aquitaine à la faveur du changement de Directeur, qui venait pourtant des Mureaux, la décision a été "on fait appel à un broker et au mieux disant" !!!

La parole est maintenant donnée à Liliane CAROFF